

GROUPE CRÉDIT MUTUEL

Rapport annuel sur l'emploi des fonds des livrets A et LDDS non centralisés Année 2022

Ce rapport est établi conformément à la loi L.M.E. (Loi de Modernisation de l'Économie) du 4 août 2008 et pour répondre aux exigences mentionnées à l'article L. 221-5 du code monétaire et financier.

Vous trouverez ci-dessous les données relatives aux encours de la ressource d'épargne (Livret A + Livret Bleu + Livret de Développement Durable et Solidaire) ainsi qu'à ceux des emplois pour les prêts aux P.M.E. (Petites et Moyennes Entreprises) et les P.E.E. (Prêts Économie Énergie) destinés aux particuliers pour des travaux d'économies d'énergie dans des bâtiments à usage d'habitation achevés depuis au moins 2 ans.

En millions d'euros	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Encours du Livret A/bleu	64 204	58 128	6 076
Encours du LDD	22 245	20 249	1 995
Total encours épargne LA/Bleu + LDD	86 448	78 377	8 071
Total encours épargne non centralisée	38 220	34 876	3 344
Total encours financement aux PME	94 650	85 942	8 707
Encours Prêts Économies Énergie	1 690	1 207	483
Total encours prêts PME	96 340	87 149	9 191
Ratio total encours prêts/total encours épargne non centralisée	2,52	2,50	0,0
Prêts nouveaux aux PME	14 205	27 625	-13 420
Ratio variation n/n-1 des encours prêts PME / variation encours épargne non centralisée	-4,01	0,28	-4,3

L'encours d'épargne des Livrets A/Bleu + LDDS a progressé de 10,29%, soit 10,45% pour le livret A/bleu et 9,86% pour le LDDS. Cette évolution positive de l'encours sur les deux produits est assurée par chacune des deux enseignes du groupe : le Crédit Mutuel et le C.I.C.

L'évolution des encours au niveau des emplois se situe à + 10,13 % pour les prêts aux PME et 40,02 % pour les P.E.E.

Les obligations réglementaires de l'utilisation de la ressource non centralisée sont largement respectées, le taux d'utilisation de la ressource non centralisée ressort à 252 %.